

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le Conseil d'établissement est constitué comme suit (législature 2021-2026) :

Présidente : **Secteur « Autorités »**
Mme Pascale Manzini
Mme Alice Krug
M. Eric Darbelay
Mme Christine Gabriel

Secteur « Écoles »
M. Frédéric Dufour directeur
Mme Magali Junod, enseignante secondaire et doyenne 5P-6P
Mme Tiphaine Peppiceli, enseignante primaire
Mme Marina Burdet, enseignante primaire

Secteur « Parents »
Mme Sheena Arbor
Mme Valérie Deillon Besson
Mme Isaline Matthey-Junod
Mme Catherine Schlegel Rey

Secteur « Sociétés civiles »
M. Thomas Colau, membre du Conseil des jeunes
M. Jean-Pierre Gendreau-Hétu, membre de la Commission d'intégration CIESEE
M. Tony Manière, membre de l'Union Sociétés Locales USL
M. Ruben Segovia, membre de l'APE

Secrétaire : M. Axel Noverraz

Le Conseil d'établissement a siégé à 3 reprises, soit les :
14 mars 2023 – 16 mai 2023 – 14 novembre 2023

Sujets abordés en 2023 :

- Fêtes de fin d'année scolaire (cortège)
- Groupe SESAM (Soutien aux Établissements Scolaires lors de situations de suspicions d'Abus sexuels ou de Maltraitances d'Élèves)
- Plan de mobilité scolaire
- Surélévation du bâtiment « MARS »
- Semaine en santé : collaboration école-commune
- Commission culturelle scolaire (spectacles)
- Méthode de la préoccupation partagée (enseignant)
- Groupe de travail « Moyen de communication avec les parents »
- Concept 360°
- Open Sunday
- Groupes de travail 2024 :

- Cortège (traditionnel)
- Cortège (refonte du concept)
- Plan de mobilité scolaire

Les procès-verbaux des séances du Conseil d'Etablissement sont à disposition du public sur le site internet de la commune d'Ecublens à la page suivante <https://www.ecublens.ch/services/administration/ecoles/conseil-d-etablissement>

Ecublens, le 31 décembre 2023